

Le guide de l'agent Eco-responsable



Pour participer à la protection de L'Environnement sur son lieu de travail

COLLECTIVITE TERRITORIALE
DE CORSE



OFFICE DE
L'ENVIRONNEMENT
DE LA CORSE



Des gestes si simples... et tellement utiles

« Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » Antoine de Saint-Exupéry – Terre des hommes.



Depuis quelques années déjà, le Développement Durable apparaît comme une nécessité tant sur un plan international que local. En effet, l'ensemble des acteurs institutionnels intègrent de manière systématique les enjeux du Développement Durable dans les politiques publiques et dans le fonctionnement de leur structure interne. C'est d'ailleurs le cas pour la Collectivité Territoriale de Corse à travers sa « Stratégie de Développement Durable pour la Corse », notamment la partie consacrée à « l'éco-socio-administration ».

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable interne, l'Office de l'Environnement de la Corse a quant à lui souhaité s'inscrire dans la mise en place d'un Système de Management Environnemental de type ISO14001, avec en amont l'établissement d'une démarche éco-responsable auprès de son personnel.

Cette démarche d'agent éco-responsable est basée sur le changement d'état d'esprit dans la vie quotidienne de chacun d'entre nous, ainsi que sur la prise de conscience qu'un geste simple peut modifier notre comportement et notre empreinte sur la planète.

Le présent guide a pour finalité de sensibiliser les agents de l'OEC à la pratique de gestes éco-responsables quotidiens permettant de limiter les impacts sur l'environnement générés par nos activités professionnelles.

Pour la viabilité de cette opération, il s'avère indispensable que l'ensemble des agents s'approprie la démarche : il est de la responsabilité de chacun que cette action réussisse car nous en sommes tous les acteurs privilégiés.

Sommaire



Trions nos déchets
de bureau



Economisons l'eau



Maîtrisons l'énergie

Améliorons nos
déplacements



Annexes : le Groupe ecoresponsable, Glossaire



Trions nos déchets

Ce qu'il faut savoir . . .

- Il faut environ 1,5 à 2 tonnes de bois pour fabriquer 1 tonne de papier.
- Le papier constitue 80% des déchets de bureau.
- L'impression des mails accroît de 40% la consommation de papier.
- Un journal met 3 à 12 mois à se décomposer, les plastiques mettent de 100 à 1000 ans...
- Les piles contiennent des substances dangereuses pour l'environnement : une seule pile peut polluer 1000m³ d'eau pendant 50 ans.

. . . sur la consommation de l'OEC

La consommation de papier en 2010 à l'OEC a atteint les 583 000 feuilles soit près de 3 tonnes de papier.

L'OEC utilise du papier composé à 100% de fibres recyclées post-consommation, son processus de fabrication exclut également certaines substances dangereuses.



Des gestes si simples et tellement utiles . . .



Trions nos déchets



Les bonnes pratiques d'Ecofattu, la tortue, pour réduire ma consommation de papier . . .

- Première question que je me pose avant d'imprimer : Est-ce vraiment utile ?
- J'imprime et je copie les documents en recto-verso.
- Je favorise le recyclage du papier en participant au tri sélectif.
- Je limite les photocopies et l'impression des fichiers électroniques (mails...) et privilégie la diffusion de document en format dématérialisé (scan, mails...).
- J'optimise le format des documents (réduction des marges, utilisation de l'option 2 pages par feuilles imprimées...) avant d'imprimer pour limiter le nombre de feuilles.
- Je réutilise le matériel de classement (classeurs, pochettes...) ainsi que les feuilles imprimées en recto comme brouillon.

Pour utiliser correctement les deux poubelles, je prends la précaution de jeter le papier (non froissé, déchiré ou souillé) dans la poubelle bleue et les autres déchets (agrafes, plastiques, mouchoirs usagés...) dans l'autre poubelle.

Pour copier un document recto en recto verso : j'appuie sur la touche 1 / 2 du copieur.



Des gestes si simples et tellement utiles . . .



Trions nos déchets

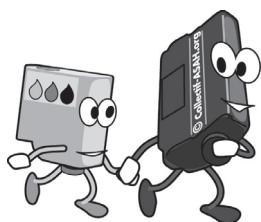


Les bonnes pratiques d'Ecofattu pour réduire la pollution due aux piles, aux cartouches d'encre usagées et aux emballages... .



- Je dépose les piles dans le conteneur spécifique.
- Je privilégie la vaisselle lavable et réutilisable au lieu de produits jetables (touillette en plastique...).
- Je privilégie l'impression en noir et blanc ainsi que la qualité brouillon pour économiser les cartouches d'encre.
- Je replace les toners usagés dans leur emballage d'origine
- Je dépose mes capsules Nespresso dans la boîte mise à disposition des agents.
- Je privilégie l'utilisation de produits éco-labellisés.

- Le conteneur spécifique pour les piles usagées se trouve à l'accueil du siège de l'OEC.
- Après avoir replacé les toners usagés dans leur emballage d'origine, je les expédie au fabricant. Pour toutes autres questions, je m'adresse à Stéphane Alessandrini.
- Lorsque la boîte de capsules est pleine, je prends l'initiative de l'amener à l'une des adresses indiquées ci-après pour le recyclage.



Des gestes si simples et tellement utiles... .

Adresses recyclage des capsules Nespresso et spécial T

Ville	Commerce	Adresse
Ajaccio	Tabac presse Carpe Diem	27 bd Dominique Paoli
	Tabac presse Le Pôle	Route de Mezzavia
Bastia	Tabac Calisti	6, cours du Docteur Favale
	Tabac du Boulevard	55, bd Graziani
Bonifacio	Supermarché Spar	Route de Santa Manza
Corté	Bonjour Bébé	9 avenue Jean Nicoli
Porticcio	Tabac presse Rive Sud	Parc de la Chenaie
Porto-Vecchio	IVM	Route de Marina di Fiori



Des gestes si simples et tellement utiles...



Economisons l'eau

Ce qu'il faut savoir . . .

- L'eau douce ne représente que 2,5 % des ressources en eau de la planète, elle est précieuse et mérite d'être économisée.
- Etre vigilant quant à sa consommation d'eau chaude revient à préserver l'environnement à deux niveaux: non seulement cela engendre une économie d'eau mais aussi d'énergie.
- Une petite fuite d'eau sur un robinet (goutte à goutte) représente 15m³/an de gaspillée.
- La consommation d'eau en bouteille augmente en moyenne de 12% par an, en dépit des prix excessivement élevés par rapport à ceux de l'eau du robinet. En moyenne, une bouteille d'eau coûte de 200 à 400 fois plus cher que l'eau du robinet.

. . . sur la consommation de l'OEC

La consommation annuelle en eau des différents sites de l'OEC augmente en moyenne de 9% chaque année.

L'OEC a consommé environ 6000m³ d'eau sur les 5 dernières années.



Des gestes si simples et tellement utiles . . .



Economisons l'eau



Les bonnes pratiques d'EcoFattu pour réduire la consommation d'eau . . .

- ❶ Je pense à utiliser le plus approprié des deux boutons pousoirs de chasse d'eau.
- ❷ Je pense à utiliser l'eau de façon rationnelle (ne pas la laisser couler inutilement: fermer le robinet le temps de se savonner les mains...)
- ❸ Je m'assure que les robinets sont bien fermés et qu'ils ne gouttent pas.
- ❹ Je privilégie l'eau du robinet plutôt que l'eau embouteillée dans mes consommations quotidiennes.
- ❺ Je règle la température de l'eau sans utiliser l'eau chaude inutilement.
- ❻ Je pense à signaler les fuites d'eau au service de maintenance et je ferme l'arrivée d'eau.
- ❼ Je ne déverse pas de produits toxiques dans les canalisations.
- ❽ Je ne jette rien dans les toilettes.

Pour signaler les fuites d'eau, je m'adresse au Département des Moyens Généraux à Corté au 04 95 45 04 07.

En pratique



Des gestes si simples et tellement utiles . . .



Maîtrisons l'énergie

Ce qu'il faut savoir... .

- La bureautique représente environ 10% de la consommation électrique des bureaux.
- La consommation d'énergie entraîne une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, et de la production de déchets radioactifs pour fournir de l'électricité.
- Les ampoules classiques produisent beaucoup plus de chaleur que de lumière. Les lampes basses consommation consomment cinq fois moins d'électricité et durent dix fois plus longtemps.
- Le chauffage idéal pour une pièce est de 19 degrés. Un degré supplémentaire représente 7% de consommation énergétique en plus et 7% de gaz carbonique en plus dans l'atmosphère.
- De plus en plus d'appareils électriques restent en mode « veille » et consomment de l'électricité.

...sur la consommation de l'OEC

En 2010, la consommation totale d'électricité de l'OEC est de 389 500 kWh, soit 2361 kWh par personne environ et une augmentation de plus de 17% par rapport à 2009.

La consommation annuelle d'électricité de l'OEC augmente en moyenne de 11% chaque année.



Des gestes si simples et tellement utiles... .



Maîtrisons l'énergie



Les bonnes pratiques d'Ecofattu pour réduire les consommations d'énergie . . .

- Je n'allume pas la lumière inutilement : j'éteins la lumière en quittant une pièce vide, je privilégie la lumière naturelle.
- En quittant mon bureau : je pense à éteindre mon ordinateur, ma barrette multiprise, la climatisation ainsi que les appareils d'impression (copieurs, imprimantes...) et je ferme les fenêtres pour la nuit.
- Lorsque la climatisation ou le chauffage sont en état de marche, je pense à fermer les portes et les fenêtres.
- Je garde une température ambiante raisonnable (pas plus de 5° d'écart avec la température extérieure).
- J'évite l'utilisation des lampes halogènes.
- Je paramètre les mises en veille de mon PC.
- En été, je me protège contre le rayonnement direct du soleil en fermant les stores et j'aère mon bureau le matin pour faire rentrer de l'air frais.

Pour paramétriser la mise en veille de mon ordinateur, je dois :

1. Dans le Bureau de Windows, faire un clic droit, puis cliquer sur « Propriétés »,
2. La boîte de dialogue « Propriétés d'Affichage » s'ouvre. Sélectionner le 3ème onglet « Ecran de veille »,
3. Cliquer sur « Gestion de l'alimentation »,
4. Dans la boîte de dialogue qui s'ouvre :

- régler l'extinction du moniteur sur 5 minutes,
- régler l'arrêt des disques durs sur 20 minutes,
- régler la mise en veille sur 10 minutes,

Fermer les boîtes de dialogue par « Appliquer » ou « OK ».



Des gestes si simples et tellement utiles . . .



Améliorons nos déplacements

Ce qu'il faut savoir . . .

- A titre indicatif, lors d'une traversée Corse-Continent un ferry consomme 10 à 40000 litres de carburant en moyenne. La consommation de carburant des Chemins de Fer de la Corse en 2008 s'élève à 605 000 litres.
- Les transports sont responsables de 30% des rejets de gaz à effet de serre.
- En ville, un déplacement automobile sur quatre est inférieur à un kilomètre. Le premier kilomètre pollue 4 fois plus que les autres, même avec un pot catalytique.
- Une conduite heurtée peut augmenter la consommation de 50%. Une augmentation de vitesse de 10km/h peut entraîner jusqu'à 10% de consommation supplémentaire.
- La climatisation entraîne une surconsommation de carburant de 7% en moyenne et génère un surplus de pollution.

. . . sur la consommation de l'OEC

La consommation de carburant de l'OEC sur les 5 dernières années est d'environ 400 000 litres.

La consommation de carburant de l'OEC augmente chaque année de 7% en moyenne.



Des gestes si simples et tellement utiles . . .



Améliorons nos déplacements



Les bonnes pratiques d'Ecofattu pour limiter la consommation de carburant et les émissions de CO₂...

- Je pratique le covoiturage pour mes déplacements.
- J'utilise la climatisation de façon raisonnée.
- Je privilégie l'éco-conduite lors de mes déplacements (changement des rapports à bas régime, maintenir une vitesse stable, utiliser un régime moteur le plus bas possible, anticiper le trafic, entretenir son véhicule – pression des pneus, filtre à air-...). Cf. glossaire.
- Je démarre en douceur.
- Je coupe le contact en cas d'arrêt prolongé.
- Je me déplace à vélo ou à pied pour les petits trajets.
- Je respecte les limitations de vitesse.
- Je privilégie la visioconférence pour mes réunions.



Des gestes si simples et tellement utiles...



Le groupe éco-responsable



Suite aux délibérations successives n°07/292 et n°11/051 du Bureau de l'OEC validant la mise en place d'un Système de Management Environnemental ISO 14001, et sans attendre l'effectivité de cette norme, la Direction de l'OEC a souhaité la création d'un Groupe de Travail dédié à la construction d'une démarche éco-responsable au sein des services de l'OEC.

Ce groupe est piloté et animé par le Département Développement Durable. Il comprend un référent par département : cf tableau ci-après.

Ce Groupe a pour fonction de proposer, communiquer, commenter, sensibiliser. Chaque référent peut ainsi faire remonter les problématiques de terrain s'inscrivant dans une réflexion commune, et être un véritable vecteur de sensibilisation auprès de l'ensemble des agents de l'OEC.

Pour toute information complémentaire concernant la démarche vous pouvez vos adresser à votre référent ou au Département Développement Durable.

Département	Nom	Contact
Développement Durable	Myriam Luciani	04.95.50.48.24
Développement Durable	Marie-ange Saliceti	04.95.34.95.13
Développement Durable	Jean-Michel Bona	04.95.34.95.08
Ecosystèmes marins	Jean-Noël Livrelli	04.95.50.45.52
Ecosystèmes terrestres	Jean-François Celio	04.95.48.11.75
Système d'information	Stéphane Alessandrini	04.95.45.04.34
Moyens Généraux	Julien Desjober	04.95.45.24.39
Administratif et financier	Martine Wannepain	04.95.45.04.22
Direction déléguée administrative et financière	Jeanne Levanti	04.95.45.24.32
Valorisation de l'environnement	Anne Paolacci/ Don-Philippe Carlotti	04.95.45.04.29/ 04.95.45.04.38
Observatoire et éducation à l'environnement	Franck Labegorre	04.95.34.95.06
Prévention et gestion des impacts anthropiques	Patrick Battesti	04.95.34.84.44
PMIBB	Jacques Lovichi	04.95.72.18.77
CBNC	Paula Spinosi/ Cathy Albertini	04.95.34.55.62
Affaires juridiques et commandes publiques	Audrey Perla	04.95.50.99.57
Direction déléguée à l'Energie	Sophie Finidori	04.95.34.95.10
Valorisation des espaces agro-sylvo-pastoraux	Santa Gatti	04.95.50.45.59
Ressources humaines	Philippe Giovanangeli	04.95.45.04.40
Programmes européens	Annie Susini	04.95.50.45.44
Communication	Joëlle Borromei	04.95.45.04.12
Prévention et Gestion des Milieux Aquatiques	Pascal Murracioli	04.95.34.84.47
Administration Générale	Marie-Thérèse Soussan	04.95.45.04.03



Glossaire

Bilan carbone : méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effets de serre à partir des données facilement disponibles pour parvenir à une bonne évaluation des émissions directes ou induites par nos activités.

Charte de l'Environnement : La Charte de l'environnement est, en France, un texte à valeur constitutionnelle consacrant les droits de l'homme et de la société dans son environnement.

Commerce équitable : Commerce respectueux de l'environnement et des droits humains qui se fait entre les consommateurs du Nord et les producteurs du Sud.

Déchet : tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toutes substances, matériaux, produits ou plus généralement tout bien abandonné.

Développement Durable : Approche intégrant les dimensions environnementales, sociales et économiques, afin de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable suppose le maintien de l'intégrité écologique, l'équité sociale et l'efficacité économique.

Eco-conception : intégration de l'environnement dans la conception des produits (biens et services).

Eco-conduite : L'éco-conduite est une conduite écologique et économique adaptée aux moteurs actuels. Simple à apprendre, elle a un impact significatif sur la consommation et l'environnement, ainsi que sur la sécurité. La pratique de l'éco conduite passe par 5 règles fondamentales:

1° Changer les rapports à bas régime moteur (pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle) : en effet, plus le moteur tourne vite plus il consomme du carburant, afin de limiter le régime moteur et d'utiliser l'efficacité du moteur de façon optimale, un régime maximal de 2500 tr/min pour monter les rapports est recommandé pour les véhicules à essence et un régime maximal de 2000 tr/min pour monter les rapports est recommandé pour les véhicules diesel. Cette mesure limite le régime moteur et donc la consommation de carburant.

2° Maintenir une vitesse stable : L'énergie nécessaire au déplacement d'un véhicule est très réduite (de l'ordre de 25 kW pour une vitesse de 120 km/h). Un moteur puissant permet uniquement des accélérations rapides et très consommatrices en carburant. Plus la vitesse d'un véhicule est stable, moins sa consommation est importante. L'application de ce second principe implique de bannir les freinages et accélérations non nécessaires, ce qui demande une forte anticipation des conditions de trafic de la part du conducteur (ou éco conducteur). Il est recommandé de rétrograder aux alentours de 1000 tr/min.

3° Utiliser un régime moteur le plus bas possible : afin de réduire le régime moteur et donc la consommation de carburant, les éco conducteurs utilisent des rapports de vitesses élevés, ainsi, par exemple à 50 km/h à vitesse constante, il est courant qu'ils utilisent le quatrième rapport voir le cinquième rapport de la boîte de vitesses, plutôt que le troisième.

4° Anticiper le trafic : l'anticipation permet de maintenir une vitesse stable et donc de consommer un minimum de carburant ; d'éviter les freinages non nécessaires en respectant la distance de sécurité ; de laisser le véhicule décélérer seul avec un rapport élevé (la consommation est alors nulle sur le parcours si le véhicule est équipé de l'injection électronique). Accélérer en montée entraîne une surconsommation de carburant, lever le pied de la pédale d'accélérateur en descente permet de rouler sans consommer de carburant, il est également recommandé de couper le moteur au delà de plus de 30 secondes d'arrêt.

5° Entretenir son véhicule : L'entretien du véhicule joue un rôle non négligeable en éco conduite : la pression des pneumatiques peut être responsable de surconsommation de carburant allant jusqu'à 8 % si les pneumatiques ne sont pas correctement gonflés. Une bonne géométrie du véhicule évite l'usure prématurée des pneumatiques, permet d'avoir une direction stable, évite des sollicitations mécaniques non souhaitables pour les suspensions et permet donc l'économie de carburant. Le changement régulier de certains équipement ou organes du véhicule, tel que le filtre à air ou l'huile, permet encore de limiter les pertes de carburant.

Ecolabel : L'écolabel (ou « écocertificat ») est un label attribué à un produit ou un acteur accordé par une organisation certifiante, garantissant que le produit concerné a un impact réduit sur l'environnement.

Ecoproduit : tout produit qui génère moins d'impacts sur l'environnement tout au long de son cycle de vie et qui conserve ses performances lors de son utilisation.

Eco taxe : taxe frappant certains produits en raison de leur impact sur l'environnement, par exemple les piles au mercure.

Energies renouvelables : ensemble de filières diversifiées dont la mise en œuvre n'entraîne en aucune façon l'extinction de la ressource initiale et est renouvelable à l'échelle humaine (vent : éolienne, houlomotrice - soleil : thermique, photovoltaïque, thermodynamique, -chaleur terrestre : géothermie -eau : hydroélectrique, marémotrice -biodégradation : biomasse -biocarburant.)

Système de Management Environnemental ISO 14001: référentiel d'organisation et de gestion à mettre en place par un organisme pour garantir qu'il a pris les dispositions nécessaires au respect de l'environnement et à la recherche d'une amélioration permanente de ses performances environnementales.

Effet de serre : Réchauffement de l'atmosphère due à l'émission de certains gaz.

Gaz à effets de serre : gaz qui absorbent une partie des rayons solaires en les redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre. Plus d'une quarantaine de gaz à effet de serre ont été recensés par le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC) parmi lesquels figurent : la Vapeur d'eau(H₂O), le Dioxyde de carbone (CO₂), le Méthane (CH₄), l'Ozone (O₃), le Protoxyde d'azote (N₂O), l'Hydrofluorocarbures (HFC), le Perfluorocarbures (PFC) et l'Hexafluorure de soufre (SF₆).

Grenelle de l'Environnement : Le Grenelle Environnement (souvent appelé Grenelle de l'environnement) est un ensemble de rencontres politiques organisées en France en septembre et octobre 2007, visant à prendre des décisions à long terme en matière d'environnement et de développement durable, en particulier pour restaurer la biodiversité par la mise en place d'une trame verte et bleue et de schémas régionaux de cohérence écologique, tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre et en améliorant l'efficience énergétique.

Plan de Déplacements Entreprise (PDE) : Le PDE est une démarche d'analyse globale de tous les déplacements des salariés, des visiteurs, des fournisseurs ou des clients d'une entreprise, d'une collectivité locale ou d'une administration. Il aboutit à la mise en place d'un plan de mobilité. Sont ainsi privilégiées toutes les solutions de transport permettant de limiter l'utilisation de la voiture individuelle.

Récupération : opération qui consiste à collecter et/ou trier des déchets en vue d'une valorisation des biens et matières les constituant.

Recyclage : Introduction des matériaux provenant des déchets dans un cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

Ressources naturelles : bien, substance ou objet présent dans la nature, et exploité pour les besoins d'une société humaine. Il s'agit d'une matière première, minérale (ex : l'eau) ou d'origine vivante (ex : le poisson). Ce peut être de la matière organique fossile comme le pétrole, le charbon, le gaz naturel ou la tourbe. Il peut s'agir aussi d'une source d'énergie : énergie solaire, énergie éolienne.

Tri : séparation des déchets par catégories (cartons, plastiques...) afin d'en faciliter l'élimination dans des processus spécifiques.

